



Direction des études

Mission Santé-sécurité au travail dans les fonctions publiques

RESPONSABILITE PENALE, PROFESSIONNELLE, ADMINISTRATIVE ET CIVILE – DELEGATION DE POUVOIR & SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Délégation régionale Rhône-Alpes du CNFPT - Mission SSTFP

Tous les acteurs de la prévention des risques au travail ont des droits et des obligations propres à leurs fonctions et leurs activités. Le manquement à ces obligations est susceptible d'engager leur responsabilité pénale, professionnelle, administrative et civile. Où en sommes-nous aujourd'hui, de ces questions et des éléments de jurisprudence susceptibles de les éclairer ?

Monsieur Guy BARATHIEU, Maître de Conférences¹, est intervenu pendant cette journée adressée aux Directeurs généraux des services, directeurs généraux adjoints des services, directeurs généraux des services techniques, responsables des services prévention des collectivités territoriales et aux cadres A de la Fonction Publique d'État.

Objectifs de la conférence

- Permettre aux cadres et managers d'appréhender leurs rôles et responsabilités en matière de SST
- Identifier les enjeux de la délégation de pouvoir
- Favoriser la réflexion sur les incidences de l'Accord SSTFP du 20 novembre 2010
- Permettre un échange de pratiques entre acteurs de la SST chargés de ces questions

Programme de la journée

Management et responsabilité en matière de SST des agents de la Fonction Publique :

- La réglementation applicable
- Le droit à la santé et à la sécurité au travail
- Les acteurs de la prévention dans les services et leurs rôles
- La responsabilité engagée à l'occasion des activités de service

La délégation de pouvoirs en matière de SSTFP :

- L'obligation de santé et de sécurité du chef de service
- L'intérêt et la nécessité de la délégation de pouvoirs
- Les conditions d'organisation de la délégation
- Les 3 critères de validité de la délégation tenant à la personne du délégataire
- La subdélégation

Lieu : Amphithéâtre Lumière. Délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT
18, rue Edmond Locard 69005 Lyon

Contacts :

Sylvie Gottard : 04 72 32 43 30. sylvie.gottard@cnfpt.fr

Max Masse : 04 78 87 49 94 max.masse@travail.gouv.fr

Guy Barathieu : barathieu@ipst.fr

¹ Institut de Promotion Supérieure du Travail, IPST-Cnam, Département Travail et Ressources Humaines. Toulouse
INTEFP. DE. MSSTFP. M. Masse. 22 octobre 2010.